

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

**MAIRIE de
LIMEUIL**



Les Plus
Beaux Villages
de France®



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 20 Novembre 2014

Nombre de conseillers :	
En exercice : 11	L'an deux mil quatorze, le 20 novembre à 20H00,
Présents : 11	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HERVE, le Maire.
Votants : 11	Date d'envoi de la convocation : 14 novembre 2014
Conseillers présents :	Mrs. HERVE.MARIN. DURAND. RICHARD.BOUSSIQUET. FOUILLET VAN STRIEN Mmes NINNIN. MARTIN DA COSTA. MERINO. HULOT
Conseillers absents :	Michel FOUILLET est arrivé à la réunion lors de la décision n° 4 Virement de crédits du budget principal
Ont donné procuration :	
Secrétaire :	Bruno DURAND

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 octobre 2014

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

2 - Demande résiliation d'un compteur d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur SANTRAN d'annuler l'un de ses deux compteurs.

Le conseil municipal après en avoir délibéré souhaite savoir avant de ce prononcer si il y a deux taxes d'habitation sur cette propriété avant de se prononcer sur l'annulation du deuxième compteur d'eau.

3 – Effacement réseau EDF et France télécom, reprise réseau électrique

Monsieur le maire présente l'ensemble des travaux d'effacement du réseau EDF et France télécom dans divers secteurs de la commune ainsi que le remplacement, à d'autres endroits, des 4 fils existants par des fils torsadés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise la réalisation de ces travaux et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

4 – Droit de préemption urbain

Monsieur le maire propose l'application d'un droit de préemption sur les diverses parcelles suivantes :

Section C N° : 5 et 6 situées au Bourg

Section C N : 167 située au Bourg

Section C N° : 169 et 170 situées au Bourg

Ce droit de préemption est proposé en vue d'acquérir ces parcelles pour l'implantation d'un multiple rural.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour ces droits de préemption

5 – Demande de réduction de facture d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur LAURENT a signalé avoir eu une fuite d'eau après le compteur.

Il donne lecture de la délibération prise le 24 février 2014 pour les surconsommations d'eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de continuer à appliquer cette délibération.

6 – Délégué de la commission communale

Monsieur le Maire présente une liste de personnes qui ont été proposées à la direction départementale des finances publiques de la Dordogne, suite à laquelle la commission a sélectionné les commissaires titulaires et suppléants pour siéger à la commission communale des Impôts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur cette liste

7 –Devis travaux élagage d'arbres

Monsieur le Maire présente des devis pour l'élagage des arbres place du Port

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide de renégocier ces devis.

8 - Travaux mur du château

Monsieur le Maire présente 3 devis établis pour la réparation du mur du château.

Il est décidé à l'unanimité de demander des informations complémentaires aux entreprises et voir les dossiers de subventions possibles.

9 - Désignation du notaire pour le chemin rural des Vignes

Une partie du changement d'assiette du chemin rural des Vignes étant la propriété de Monsieur HERVE Jean-Claude, Maire, il est impossible d'établir un acte administratif pour cette partie

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Maire ROMAIN, notaire au Buisson de Cadouin pour établir l'acte de propriété concernant le changement d'assiette de la partie du chemin des Vignes dont les terrains appartenant à Monsieur HERVE Jean- Claude et Madame REGNIER Anne- Marie.

Le secrétaire de Séance,
FOUILLET Michel

Le Maire,
Jean-Claude HERVE